

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 12/03/2025

Reçu en préfecture le 12/03/2025

Publié le

ID : 974-249740101-20250312-2025\_005\_BC\_5-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 10 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 16 L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DIX MARS à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la présidence de  
Nombre de présents : 11 M. Emmanuel SERAPHIN, Président.  
Nombre de représentés : 4  
Nombre d'absents : 1 **Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2025\_005\_BC\_5**  
*Attribution de subvention au projet  
d'Atelier Quartier Mobile porté par les  
Compagnons Bâtisseurs de La  
Réunion sur la période 2025*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

**ÉTAIT ABSENT(E) :**

Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR

Nombre de votants : 15

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
4 mars 2025

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
18/03/2025

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2025**

**AFFAIRE N°2025 005 BC 5 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU PROJET D'ATELIER QUARTIER MOBILE PORTÉ PAR LES COMPAGNONS BÂTISSEURS DE LA RÉUNION SUR LA PÉRIODE 2025**

**Le Président de séance expose :**

**Contexte**

Les Compagnons Bâisseurs ont été retenus lors d'un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour développer un bricobus dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (ex bricobus urbain). Cette action collective, itinérante et mobilisatrice localement, repose sur les capacités à agir, l'engagement solidaire et bénévole de chacun. Elle permettra de structurer des interventions techniques sur l'habitat et, par la même occasion, de repérer des familles en difficulté.

Les Compagnons Bâisseurs de La Réunion ont souhaité développer cette action sur le territoire de la Côte Ouest en 2021 dans le cadre d'un partenariat local regroupant les associations, les bailleurs, les collectivités, etc.

**Objet**

Le périmètre prioritaire défini concerne les 10 quartiers prioritaires de la politique de la ville du territoire. Depuis 2024, une intervention en zone urbaine, en dehors des quartiers prioritaires, est possible après validation par le Comité de Pilotage.

Cette action vise notamment à :

- contribuer au repérage et à l'orientation des situations de mal-logement et de précarité énergétique ;
- favoriser des actions concrètes de chantier grâce à une large communication de proximité.

Le public cible comprend les ménages fragilisés et confrontés à des situations de mal-logement sans possibilité d'y remédier, notamment pour des raisons financières, d'isolement ou de manque de compétences.

**Activité 2024 en quelques chiffres**

*Commune du Port :*

- 10 chantiers ARA ;
- 163 dépannages pédagogiques (Océania, Mascarine, Titan, Saint-Exupéry, Chocas, RPA Petite Pointe, ZUP 1, 2, 4) ;
- 10 animations collectives.



*Commune de Saint-Paul :*

- 61 dépannages pédagogiques (Corbeil Étang Saint-Paul ; Sapotille, Bibasses, Sapotille Plateau Cailloux ; Manchy 1 et 2, Fleurimont ; Le Lavoir, La Grande Fontaine ; 4 Canons).

*Commune de Saint-Leu :*

- 22 dépannages pédagogiques (Piton Saint-Leu ; Tamarin 1 et 2, Caravelle, Le Portail).

*Commune de La Possession :*

- 14 dépannages pédagogiques (Bourbon Pointu, Bois Demoiselle, Fleurs Jaunes, Orion Fronton).

**Bilan financier 2024**

Pour l'année 2024, le Territoire de l'Ouest a participé au fonctionnement à hauteur de 31 000€ sur une enveloppe globale de 265 787€.

**Estimation quantitative en année pleine de fonctionnement 2025**

Pour l'année 2025, les objectifs sont les suivants :

- Environ 300 ménages bénéficiaires ;
- 15 animations collectives ;
- Environ 235 dépannages/travaux de sécurisation.

**Plan de financement 2025**

Le budget prévisionnel de fonctionnement pour l'année 2025 est estimé à 325 638 €.

Le TCO contribuera au fonctionnement du projet à hauteur de 35 000 €, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Achat	77 948 €	FSE	28 500 €
Services extérieurs	12 955 €	<b>TCO</b>	<b>35 000 €</b>
Déplacements	5 150€	Communes	48 000 €
Impôts taxes	3 220 €	CAF	60 000 €
Autres charges	238 €	Bailleurs	78 000 €
Charge Salariale	221 700 €	Fondations	38 138 €
Dotation provisions	4 427 €	Département	38 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>325 638 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>325 638€</b>

Toutes les communes du Territoire de l'Ouest bénéficieront de l'Atelier de Quartier Mobile Ouest.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 20/02/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 06/02/2025.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
 Ouï l'exposé du Président de séance,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**- VALIDER la participation du Territoire de l'Ouest à hauteur de 35 000€ pour le projet Atelier Quartier Mobile Ouest 2025;**

**- VALIDER le projet de convention pour « Atelier Quartier Mobile Ouest 2025 » ;**

**- AUTORISER le Président à signer la convention entre le Territoire de l'Ouest et les Compagnons Bâisseurs et tous les actes y afférents.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président